

CODE DU TRAVAIL

VERS LA DÉCONSTRUCTION ?

Adoptées par le Parlement pendant l'été, la Loi Macron sur l'activité économique et la Loi Rebsamen sur le dialogue social en entreprise sont désormais la loi. La concertation est maintenant lancée autour des 44 préconisations du rapport Combrexelle. L'objectif de cette concertation est d'aboutir à la rédaction d'un projet de loi sur la négociation collective, le travail et l'emploi, qui serait adoptée en Conseil des ministres en décembre puis soumise au vote définitif du Parlement en juin 2016.

Code du Travail, rapport Combrexelle : l'UNSA prête au débat

L'UNSA considère que le débat sur les niveaux de la négociation collective et sur le Code du travail doit échapper aux postures extrêmes : d'un côté un Code du travail qui serait immuable (à moins d'être encore renforcé et complexifié...), présenté comme *garant absolu* de la protection des salariés ; d'un autre côté l'affaiblissement de ce même Code, présumé libérateur de l'emploi.

L'UNSA réaffirme que la protection des salariés a besoin de régulation. C'est aussi l'intérêt économique des entreprises que de pouvoir faire face à une concurrence loyale, donc organisée, y compris sur ses aspects sociaux.

Chaque niveau de régulation (mondial, européen, national, de branche, d'entreprise) ayant sa pertinence, il convient de discuter de leur articulation respective et, surtout, de leurs prérogatives propres selon le principe de subsidiarité.

Dans un Etat démocratique et républicain, l'ordre social, garantie d'équité et d'égalité entre tous les salariés sur un socle de droits, est indispensable et doit s'imposer à tous. C'est la fonction de la loi et donc du Code du travail fixant les grands cadres de la durée annuelle et de l'organisation du travail, les grands principes de la rémunération, de la protection des salariés et de leurs droits sociaux. L'adaptation et la prise en compte des spécificités économiques et professionnelles des grands secteurs d'activité justifient pleinement le niveau de la branche où évoluent des entreprises concurrentes qui gagnent à mutualiser leurs intérêts collectifs. L'entreprise est, pour sa part, le lieu concret de la négociation, sur les dossiers où sa taille critique lui permet de s'engager sérieusement.

Le rapport Combrexelle, une base de réflexion ?

Le rapport Combrexelle présente de fait une vision argumentée des problématiques posées par la négociation collective en France ; il réaffirme l'importance des différents niveaux de production de norme et celle du principe juridique de hiérarchie des normes. Le rapport souligne ainsi la nécessité d'établir clairement les prérogatives propres de chacun d'entre eux et leur articulation respective. Pour autant, l'UNSA considère que certaines propositions du rapport doivent être clarifiées, et que d'autres sont irrecevables - par exemple le nouveau regroupement des thèmes de négociation dans une loi ou le fait que les seuils de déclenchement des heures supplémentaires puissent relever de la négociation d'entreprise.



L'UNSA SPAEN agit !

Garder la plus grande vigilance

L'UNSA participera activement à la concertation qui va suivre, dans l'unique intérêt des salariés. Car un syndicat sert d'abord à cela : défendre tous les salariés, sans a priori ni contre l'entreprise ni contre les salariés qui ont pour mission de la conduire, mais contre tout ce qui serait susceptible de nuire au bon déroulement de leur carrière, à leur rémunération, à leurs conditions de travail... Si le débat s'impose, c'est avant tout pour que nous soyons en mesure de poser des garde-fous face aux tentatives sous tous azimuts de rogner les acquis et les protections gagnés par les salariés tout au long de l'histoire des relations de travail. Cette présence au niveau national doit impérativement être assise sur le travail de terrain, car à l'UNSA SPAEN les décisions sont prises au plus près des salariés, avant de remonter vers le Bureau national, qui est le porte-parole des sections locales et des salariés. Le SPAEN puis l'UNSA SPAEN, né avec l'histoire du CEA, a depuis accompagné ses développements dans le nucléaire civil et militaire, mais aussi dans les domaines de la matière et de ses propriétés, des nouvelles technologies pour l'environnement, l'information et la santé afin de défendre chaque jour des salariés en butte à toutes formes d'injustice, en obtenant le plus souvent les résultats positifs qu'ils n'espéraient plus.

L'UNSA SPAEN dans l'entreprise mais pas seulement...

Communiquer

L'UNSA SPAEN est acteur de la transparence des enjeux et des décisions du CEA, grâce notamment à ses sites internet www.unsaspaen.org et intranet www.unsaspaen.cea.fr/index.php, à ses newsletters et à son journal Arguments, ainsi bien sûr qu'à travers des tracts, affiches et autres communiqués de presse.

Gérer

L'UNSA SPAEN assume également, avec d'autres organisations syndicales, un rôle de gestion des activités sociales et de santé. Le syndicat est ainsi très actif au sein de la mutuelle Humanis pour défendre votre protection et l'améliorer, mais aussi au sein de l'ACAS (Association Centrale des Activités Sociales) et des ALAS (Associations Locales des Activités Sociales), où il assure une gestion rigoureuse, au plus près de l'intérêt des salariés et des préretraités et retraités.

Négocier pour défendre vos acquis et améliorer vos droits

L'UNSA SPAEN est un des syndicats représentatifs au CEA, à ce titre il participe à toutes les négociations ouvertes par la Direction et négocie pour améliorer les textes proposés, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de travail des salariés du CEA.

L'UNSA SPAEN privilégie en effet l'efficacité d'une négociation discrète et argumentée au tapage organisé autour d'un « cas ». Néanmoins, pour faire reconnaître les droits d'un salarié, l'UNSA SPAEN peut, à sa demande, aller en justice avec toute la force et l'expertise de ses avocats. Hormis la défense individuelle d'un salarié ou d'une équipe, l'UNSA SPAEN est présente dans toutes les instances pour se faire entendre, au niveau national comme au niveau local (Comité national DP, Comet, CHSCT, ...) et bien entendu dans les différentes commissions des carrières.

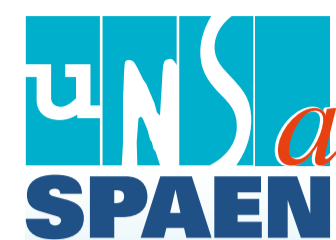
DÉCOUVREZ LA RÉALITÉ AUGMENTÉE AVEC L'UNSA SPAEN

Étape 1
Téléchargez l'application Layar sur votre smartphone

Étape 2
Trouvez et scannez les pages avec le logo Layar

Étape 3
Découvrez et profitez d'une expérience interactive innovante

Essayez dès maintenant... et découvrez ce qui se cache derrière ce visuel !



Libres ensemble

DOSSIER
Quelle transition énergétique ?



DAM
Après la victoire...



CODE DU TRAVAIL
Vers la déconstruction ?



ARGUMENTS

Le journal de l'UNSA SPAEN

Retrouvez-nous sur www.unsaspaen.org



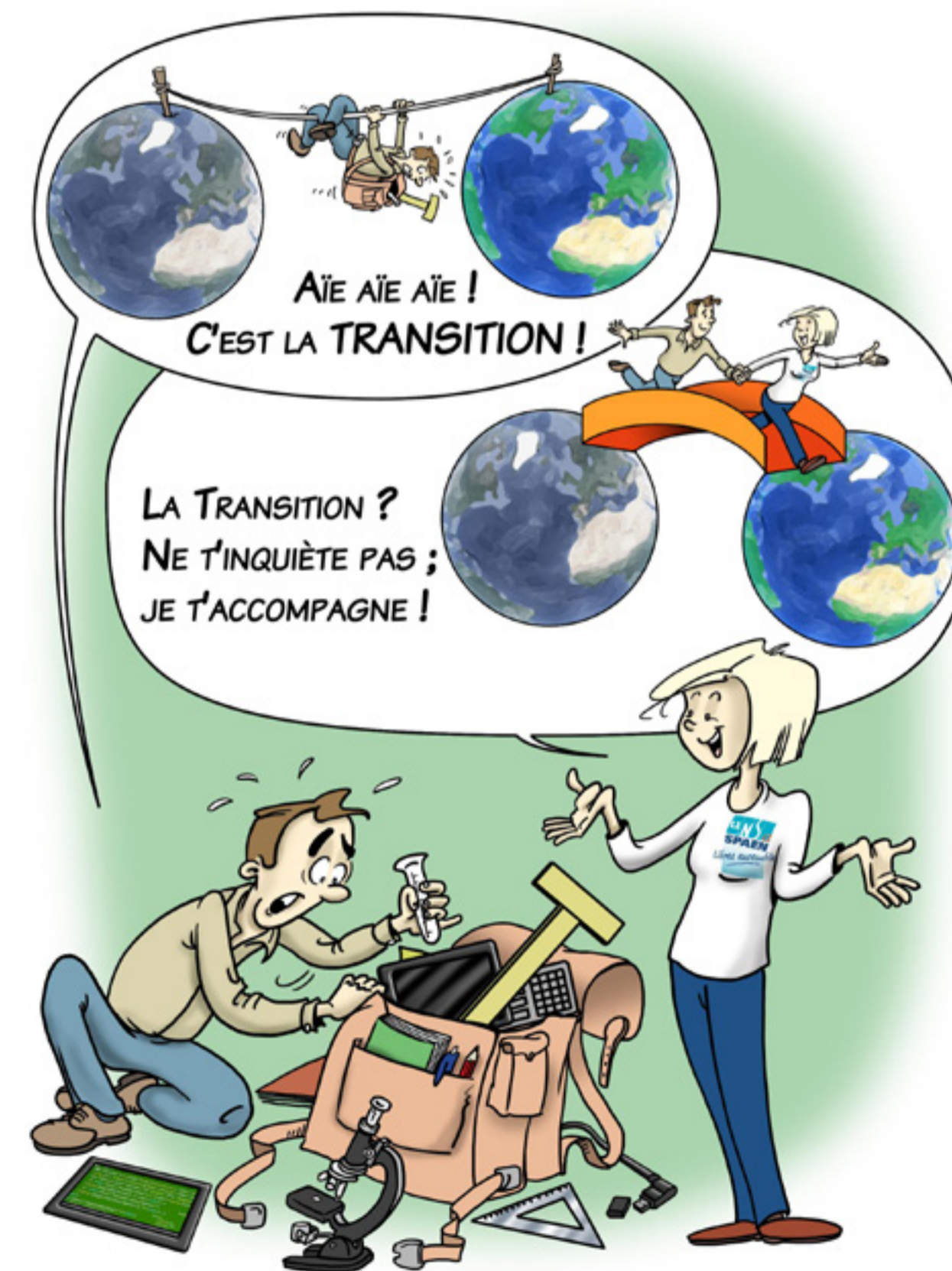
TRANSITION(S)

L'UNSA SPAEN a souhaité placer ce numéro sous le signe de la transition, que le Larousse définit comme « passage progressif entre deux états » et « passage graduel d'un développement à un autre ». De fait, il n'aura échappé à personne que notre société est en transition, vers un monde nouveau, porteur d'interrogations, de craintes, mais aussi d'espoirs.

L'UNSA SPAEN est consciente des difficultés qui nous attendent. Pas question pour autant de se cacher la tête dans le sable ni de piailler sur tous les tons « qu'avant c'était mieux » ; il faut peser au maximum sur ces changements en les anticipant pour négocier au mieux des intérêts des salariés et mettre en place des garde-fous protecteurs.

C'est le sens de ce numéro d'Arguments, consacré donc à la transition énergétique, mais aussi aux transitions que vont traverser notamment la DAM, ou encore celles qui menacent le code du travail.

Pour illustrer comment les acquis et la technologie peuvent se combiner favorablement, Arguments vous propose en page 4 une petite visite en réalité virtuelle, associant le papier, auquel nous restons attachés, aux développements issus des labos de recherche du CEA...



[L'ENGAGEMENT DURABLE]
Depuis 1954





DOSSIER

LE CEA, LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET L'UNSA SPAEN

La transition énergétique : le CEA joue un rôle majeur

La transition énergétique vise à l'émergence d'une société plus économe en énergie, notamment en matière d'énergies fossiles, et donc plus propre. Efficacité énergétique, optimisation des systèmes de production, développement des énergies renouvelables doivent permettre l'obtention d'un « mix énergétique » compatible avec les exigences de nos sociétés et celles de la préservation de l'environnement.

Cette transition énergétique est une nécessité qui s'est imposée jusqu'aux gouvernements les plus frileux, du fait du réchauffement climatique et de ses conséquences cataclysmiques. Pour autant, elle intervient dans un contexte de crise économique récurrente et d'explosion exponentielle des besoins en énergie de la planète : les sociétés occidentales souhaitent le retour à la croissance ou à minima le maintien de l'existant, les pays émergents voient leurs besoins énergétiques décuplés, tandis que les pays sous-développés aspirent à un meilleur niveau de vie et de confort. Il faut noter également la possibilité d'exploitation de nouveaux combustibles fossiles tels que les gaz de schistes, qui viennent perturber l'offre énergétique.

La nécessaire transition énergétique est aussi rendue complexe du fait que des énergies jusque-là présumées « vertueuses » montrent leur limites tant en terme de production que d'utilisation ; ce phénomène est illustré notamment par les résistances croissantes des populations à l'implantation d'éoliennes¹. La production de panneaux solaires, nationale comme internationale a également connu de gros aléas. Le développement durable à laquelle la transition énergétique est rattachée ne peut se concevoir sans la mise en place de l'économie circulaire qui dès la conception d'un produit prévoit son élimination, son retraitement. C'est un aspect primordial pour les économies des métaux rares et stratégiques. Enfin, la transition énergétique est polluée par l'écologie politique, qui ressort plus des calculs politiques et égocentriques

que d'une conviction désintéressée. L'écologie politique à la française a ainsi phagocyté l'écologie – terme dont l'acception est forcément politique sans être partisane.

Le CEA est, lui, dès l'origine, un acteur clé de la lutte contre le réchauffement climatique, qui a permis à la France d'être un meilleur élève que les autres en termes d'émission de CO².

Ainsi, certains pays qui sortent ou veulent sortir du nucléaire ont-ils massivement recours aux énergies fossiles, type centrales à charbon, quand ils n'achètent pas, discrètement, de l'électricité nucléaire aux pays producteurs comme la France.

“

Le CEA est, lui, dès l'origine, un acteur clé de la lutte contre le réchauffement climatique, qui a permis à la France d'être un meilleur élève que les autres en termes d'émission de CO².

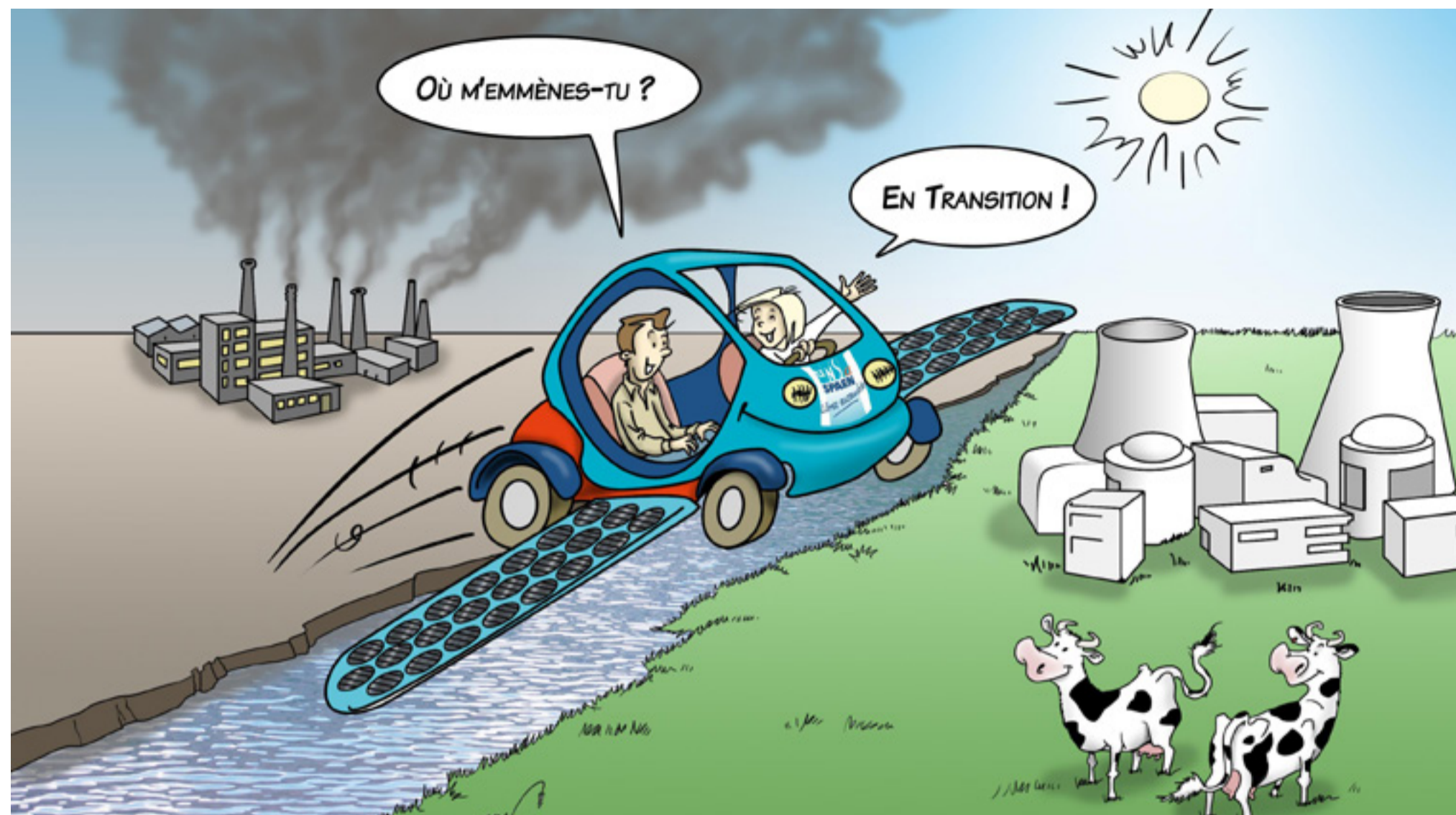
”

en place d'énergies dé-carbonées est ainsi un des axes de recherche demandé par l'Etat au CEA. L'organisme répond ainsi aux grandes orientations de la Nation dans le domaine civil comme dans celui de la Défense, la volonté de la Représentation nationale étant que la France soit toujours en capacité de répondre à la menace².

L'UNSA SPAEN, qui a toujours ardemment milité en faveur de la capacité nucléaire civile et militaire française, intervient au CEA en tant qu'organisation représentative, mais aussi au sein d'AREVA et de ses filiales ou à l'IRSN. Elle est donc particulièrement à l'aise pour prendre sa part au débat et de se faire entendre lorsqu'il s'agit de « mix énergétique ».

Si l'on pense en premier lieu au LITEN et à l'INES en terme d'énergie, ce sont naturellement toutes les composantes de la DRT et du CEA qui concourent aux objectifs nationaux et mondiaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le CEA a encore renforcé son positionnement d'acteur clé de la lutte contre le réchauffement climatique lorsque, dans la logique des recherches menées dans ses labos et des formidables développements industriels qui en sont issus, il est devenu le Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives. La mise



En aparté

1. La ligne « CSPE » correspond sur nos factures d'électricité au surcoût lié à l'énergie éolienne. Qui en sont les grands bénéficiaires est une autre question...

2. Concernant la remise en cause de l'arme nucléaire au prétexte du changement de nature de la menace, le Professeur Pascallon exposait la position suivante dans la Revue parlementaire : « (...) Face aux menaces incertaines et imprévisibles de demain, aucune des grandes puissances actuelles n'envisage de se séparer complètement de son arsenal nucléaire ; mieux, toutes ces grandes puissances continuent à le moderniser ; et d'observer pareillement que toutes les puissances « émergentes » - à vocation régionale voire mondiale - cherchent à se doter de l'arme nucléaire : la « marche » vers le nucléaire, mieux, la « course » au nucléaire se poursuit, voire s'amplifie (...) il est exclu qu'un désarmement nucléaire généralisé puisse être réalisé. Et par la même, on peut avec quelque assurance soutenir que l'arme nucléaire, la dissuasion nucléaire, resteront donc demain (...) au cœur des relations internationales et conserveront leur fonction « d'ultima ratio » ».

Vers quel mix énergétique ?

L'UNSA SPAEN s'inscrit donc bien entendu en faveur du maintien, à minima, de la capacité nationale de production d'une électricité nucléaire sûre, garant d'un mix énergétique optimal. Ce mix énergétique passe par la remise en cause du rôle « moteur » des énergies fossiles fortement émettrices de gaz à effet de serre, dont les conséquences sont considérables pour la planète et la santé publique et qui nous soumettent à de lourdes tensions géopolitiques.

Mais pour l'UNSA SPAEN, l'arbre vert ne doit pas cacher la forêt noire ! Ainsi, quel est intérêt de promouvoir à outrance les véhicules électriques s'ils doivent être alimentés par de l'électricité produite par des centrales à charbon ?

Le mix énergétique impactera aussi les différents aspects du chauffage. À ce titre, l'habitat offre un formidable gisement d'innovation au sein duquel la France doit prendre toute sa place, que ce soit en termes d'efficacité énergétique ou d'énergie photovoltaïque par exemple. Un secteur au sein duquel, une fois encore, le CEA est appelé à jouer un rôle central.

Peser sur le débat

Sous le slogan « La transition énergétique est une chance ! », la représentation nationale a fait voter une loi sur la transition énergétique. La mise en place d'énergies dé-carbonées est ainsi un des axes de recherche demandés par l'Etat au CEA. L'UNSA et l'UNSA SPAEN ont considéré qu'il était de leur responsabilité de s'inscrire dans le débat et de s'y faire entendre.

“

L'UNSA SPAEN s'inscrit en faveur du maintien, à minima, de la capacité nationale de production d'une électricité nucléaire sûre, garant d'un mix énergétique optimal.

”

La COP 21

L'enjeu de cette 21^e conférence mondiale sur les changements climatiques dite également « Paris 2015 », présidée par la France, est de parvenir à un accord pour limiter le réchauffement climatique. La conférence qui se tiendra du 30 novembre au 11 décembre 2015 doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C. L'UNSA, pour qui cette question est vitale pour notre planète, milite également pour que l'accord intègre les questions sociales, car la justice sociale est une clé de la réussite de la lutte contre le réchauffement climatique. Dans ce cadre, l'UNSA souhaite mettre la question de l'emploi face à la nécessité de la transition écologique au cœur de ses travaux.

DAM

APRÈS LA VICTOIRE...

Une victoire des salariés du Ripault

Opposée à la fermeture du centre du Ripault, l'UNSA SPAEN a agi avec les salariés sur le plan local (notamment pour que soit proposée une solution alternative) et sur le plan national par l'intervention de ses représentants au Comité National. Ces actions ont porté leurs fruits : le centre du Ripault ne ferme pas et ce résultat est une victoire pour les salariés et pour toute une région !

La réorganisation proposée s'appuyait sur deux demandes des tutelles :

1. Réaliser 40 millions d'euros d'économies
2. Pouvoir recruter, sans augmenter les effectifs, 300 nouveaux salariés, ingénieurs, ingénieurs-chercheurs et techniciens, afin de concevoir les évolutions de l'Arme et de la fabriquer.

La DAM considérait que la fermeture du Ripault et le transfert du personnel technique sur le centre du CESTA répondait aux exigences d'économie tout en dégageant le nombre de postes de recrutements souhaité, par le biais de la diminution des postes de soutien. Les 40 millions d'euros constituaient ainsi une économie structurelle pérenne (à la différence d'une économie fonctionnelle, qui dépend de l'organisation de l'entreprise et peut donc évoluer).

Dans son avis motivé au Comité national du 24 juillet 2015, l'UNSA SPAEN demandait que la DAM présente une solution excluant la fermeture du Ripault ; l'UNSA SPAEN ajoutait que ce nouveau projet de réorganisation pourrait atteindre le même objectif d'économies, même si cela devait prendre plus de temps. Notre Organisation syndicale considérait ainsi que la réponse aux demandes des tutelles pouvait être obtenue au terme de la nouvelle loi de programmation militaire (2019-2024) sans fermeture de centre.

Un contrecoup à prévoir

Le contrecoup de la non-fermeture du Ripault, c'est que la DAM, contrainte de faire des économies structurelles, pourra s'orienter vers une gestion stricte du bâti sur les centres, gestion entraînant la démolition de bâtiments et la mise en œuvre de travaux destinés à réduire drastiquement la consommation de fluides...

D'autres axes d'économie seront trouvés, pour lesquels l'UNSA SPAEN veillera à ce qu'ils ne soient pas préjudiciables aux salariés.

Afin de gagner l'effectif nécessaire aux nouveaux projets « arme de demain », la mutualisation des supports semble inéluctable ; l'économie induite porterait sur 30 à 40 postes supprimés, ce qui impliquerait de trouver d'autres voies, telles que la mise en veille de programmes en s'appuyant sur les recherches du monde académique.

Pour autant, l'UNSA SPAEN ne croit pas aux « 300 postes » : aucun programme n'a jamais nécessité le recrutement de l'équivalent de 10 % de l'effectif techniciens/ingénieurs. Ces aménagements seront faits en tenant compte des futures orientations de l'Arme, et demandent donc une étude approfondie des conséquences.

Le LITEN (Laboratoire d'Innovation pour les Technologies des Energies Nouvelles, Grenoble) constitue l'un des principaux centres européens de recherche sur les nouvelles technologies de l'énergie. Ses activités sont centrées sur les énergies renouvelables (énergie solaire, biomasse) et l'efficacité énergétique (véhicules et bâtiments basses consommations, filière hydrogène, gestion des réseaux électriques, matériaux hautes performances pour l'énergie...)

L'INES (Institut National de l'Énergie Solaire, Chambéry) est un centre de référence dédié à la recherche, à l'innovation ainsi qu'à la formation sur l'énergie solaire. Sa création a été largement soutenue par l'UNSA SPAEN.